



École élémentaire du Louvarou
1205 rue Général de Gaulle
38560 JARRIE
Tel 04 76 72 00 99
Mail ecoloulouvarou@wanadoo.fr

Compte rendu du conseil d'école du 4 février 2022

Présents

Enseignants : Mme Kögler, Mme Cotton, M. Laville, M. Chatagnat, M. Exertier
Parents: Mme Lemerrier, M. Bodelet, Mme Roux, Mme Péchoux-Mariano, Mme Besson-Bernard
Mairie : M. Catena (adjoint aux affaires scolaires)
CSC Malraux : Mme Bouvier
Souvarou : Mme Staron
M. Claveri (DDEN)

Absents excusés

Mme Bousigue (IEN)
M. Barthalay (Educateur sportif)
M. Guerrero (Maire)
Mme Dumas (enseignante)

1. Effectifs à la rentrée de septembre 2022

CP	CE1	CE2	CM1	CM2
22	22	30	26	21

Soit un total de 121 élèves à ce jour.

Compte tenu de ces effectifs, il n'y a pas d'ouverture ou de fermeture en perspective.

2. État boueux de la cour de récréation

Une grande partie du terrain jouxtant la cour de récréation n'a plus d'herbe, et reste dans un état boueux durant tout l'hiver. En conséquence, les enfants reviennent régulièrement à la maison avec des vêtements tâchés, et le travail de nettoyage des classes est accru pour le personnel municipal, malgré la mise en place de chaussons.

Le problème est également rencontré dans la cour de l'école maternelle, et a pour conséquence des dépôts très conséquents de terre sous chaque chaise de la salle de restauration (il n'y a pas la possibilité de mettre des chaussons).

M. Catena informe le conseil d'école qu'un ré-engazonnement sur les deux écoles aura lieu au printemps. Le terrain de football de la cour devra donc être préservé pendant toute la période de pousse. Une partie des élèves ira donc sur le stade pendant cette période pour la récréation.

3. Bacs de tri

Le tri de papier est actuellement fait par les élèves, mais les bacs de tri sont actuellement trop loin de l'école, difficiles à porter sur une distance trop longue et nécessite la présence d'un adulte pour accompagner les élèves (la Métro a ôté le bac de tri à l'entrée de la maternelle l'an dernier). La question de déléguer cette tâche au personnel communal est évoquée, la mairie prendra prochainement une décision.



École élémentaire du Louvarou
1205 rue Général de Gaulle
38560 JARRIE
Tel 04 76 72 00 99
Mail ecolelouvarou@wanadoo.fr

Compte rendu du conseil d'école du 4 février 2022

4. Questions diverses

Concernant la loi EGALIM pour la restauration scolaire, le responsable de Scolarest attend les directives du groupe Compass et les appliquera dès réception.

Conformément à l'arrêté du 1er juin 2016 relatif à la loi n°2010-788 imposant le contrôle de la qualité de l'air dans certains bâtiments publics, la commune a missionné la société ALEC pour effectuer les relevés imposés sur le benzène et le formaldéhyde. Ceux-ci ont été effectués en 2017 dans toutes les écoles de la commune. Le rapport a été établi et peut être consulté en mairie sur simple demande. Il est valable pour une durée de 7 ans et sera donc à renouveler en 2023-2024.

Les taux de pollution relevés à l'extérieur de l'école (NO₂, PM₁₀ et PM_{2.5}) sont semblables à ceux des autres écoles du plateau, et leur amélioration semble surtout liée à la politique de la Métropole en matière de déplacements.

M. Caténa informe le conseil d'école que des capteurs de CO₂ seront prochainement installés dans les classes, pour une meilleure gestion de l'air intérieur.

La question des surnuméraires ou sous-effectifs au sein des classes est évoquée, en lien avec les demandes de dérogations. Actuellement les prévisions d'effectifs sur la maternelle du Louvarou ne permettent pas encore de statuer sur le sujet. Néanmoins la carte scolaire est désormais votée en bonne et due forme par le conseil municipal. Celle-ci sera appliquée rigoureusement et les dérogations examinées selon les critères prévus, ce qui de fait laisse moins de souplesse pour la prise en compte des surnuméraires ou risque de fermeture de classe.

L. EXERTIER